

7-13 ans

GRIMP' AVENTURE

HAUTE SAVOIE

Inscriptions

à partir du

4 avril 2023



Du lundi 21 août au dimanche 27 août

Pour les amateurs(trices) de sports de grimpe et de plein air !

Situation

Située en Haute Savoie, sur la commune d'Araches la Frasse, la station de montagne de Flaine est nichée au cœur d'un grand cirque naturel à 1600 mètres d'altitude.

Cadre de vie

Le groupe sera accueilli au village sportif de l'UCPA, dans des chambres de 4 à 5 lits équipées de lavabos. Des blocs sanitaires sont situés à chaque étage. Une grande salle d'activités est à disposition du groupe ainsi que des espaces de jeux à proximité du centre.

Activités

Randonnée : le téléphérique emmène les enfants au sommet des Grandes Platières à 2 500 m. Surprise inoubliable au sommet, une vue saisissante à 360° sur les montagnes environnantes : massifs du Mont-Blanc, des Aravis, de Belledonne ou encore du Jura...

Tir à l'arc ou Carabine Laser : une séance qui permettra aux enfants d'allier concentration, maîtrise et précision tout en s'amusant.

Accro-roc : Parcours insolite riche en sensations, autour des cimes des arbres et des parois rocheuses de Flaine.

Escalade : une séance de découverte et d'initiation encadrée par des moniteurs(trices) diplômé(e)s d'Etat sur le site d'escalade des Gorges de Tines.

Course d'orientation : les enfants partiront à la découverte de la faune et de la flore !

Bumper ball : une séance pour (re)découvrir le jeu du bérêt dans une bulle géante dans laquelle on se glisse, fixé par un harnais, pour marcher, courir, rouler et percuter ses adversaires.

Autres activités possibles : Les jeunes pourront participer aux activités proposées par l'Office de Tourisme de Flaine avec le Pass'Été : elastibungee, pentagliss, slackline, big air bal, minigolf, trampolines, etc.

Baignade au plan d'eau du lac bleu à Morillon : farniente et détente au plan d'eau du lac bleu à Morillon. Activités manuelles et d'expressions, grands jeux.

Sans oublier :

Les animateurs(trices) proposeront de multiples animations tout au long du séjour, selon le planning et les souhaits des jeunes : activités manuelles et d'expression, jeux sportifs, grands jeux, veillées à thème...

Le petit + du séjour

De sublimes panoramas et une ambiance dépaysante.
Des sports innovants.



Transport

Le transport en car grand tourisme au départ de Reims.

Tarifs 2023

Tarifs quotidiens en fonction des revenus et du lieu du séjour, éligibles aux aides de la C.A.F. Règlement en espèce, chèque, carte bleue ou ANCV. Disponibles lors de l'inscription.

Extraits des conditions générales d'inscriptions

- Le nombre de places par séjour étant limité la Ville de Reims se réserve le droit de valider en priorité les inscriptions des enfants rémois et parmi ceux-ci, ceux n'ayant pas bénéficié récemment d'un de ses séjours.
- Les programmes d'activités ou sorties indiqués sont susceptibles d'être modifiés en cas d'impondérables ou si toutes les conditions ne sont pas réunies pour la sécurité ou le bien-être des enfants. Ces ajustements ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.
- Seules les personnes référencées dans la fiche sanitaire ou par écrit, ont la possibilité de reprendre l'enfant. Aucun mineur ne sera autorisé à repartir seul (ou avec un mineur) au moment du retour à Reims.
- La Ville de Reims peut être amenée à fermer ou supprimer un séjour pour des raisons indépendantes de sa volonté (nombre d'inscrits insuffisant, raisons de sécurité, contraintes sanitaires...).
- Toute annulation de départ émanant de la famille devra être effectuée par écrit 10 jour au moins avant le départ, au-delà de ce délai aucun remboursement ne sera effectué (sauf motif médical dûment justifié).

Conditions générales de séjours complètes sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au 21 rue du Temple.

Documents : à fournir OBLIGATOIREMENT (lors de l'inscription)

- Notification des droits aux prestations familiales (CAF ou MSA) de moins de 3 mois avec la composition de la famille et le quotient familial
- Pour les non-allocataires : la photocopie de l'avis d'imposition N sur les revenus N-1
- Dossier d'inscription complet et signé (renseignements d'ordre sanitaire)
- Photocopie des vaccinations à jour
- Photocopie de l'attestation de la Sécurité Sociale ou de l'attestation de CMU
- Un acompte de de 5€ pour les séjours à Villers-Allerand et 30 € pour les autres séjours par enfant.

En fonction de la situation :

- Originaux des bons de vacances CAF ou MSA
- Justificatif de la participation éventuelle de l'employeur
- Si prise en charge par le DRED, ou autres organismes, fournir l'attestation.

 *Il n'est pas possible de faire des photocopies au 21 rue du Temple et tout dossier incomplet sera refusé.*

Documents spécifiques à ce séjour

- Charte du bien vivre ensemble

Inscriptions : au 21 rue du Temple

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 18h45

Tram A et B, Bus 11, Citybus : arrêt Boulingrin

Dossier d'inscription sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au 21 rue du Temple.

03 26 77 78 79

infosloisirs@reims.fr

www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances